

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31 MARS 2007**

Rapport du commissaire aux comptes : Etats financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2007.

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 mars 2007, qui font apparaître un actif net de 14.080.593 dinars pour un capital de 13.342.486 dinars et une valeur liquidative égale à 107,508 dinars par action.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 mars 2007,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 mars 2007.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2007
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 31/03/2007	AU 31/03/2006	AU 31/12/2006
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	10 282 838	10 492 251	8 000 077
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		699 212	470 148	204 208
b - Obligations et valeurs assimilées		9 583 626	10 022 103	7 795 869
c - Autres valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	3 820 707	3 004 270	3 990 130
a - Placements monétaires		2 534 315	2 322 750	2 192 901
b - Disponibilités		1 286 392	681 520	1 797 229
AC 3 - Créances d'exploitation		2 880	2 290	3 272
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 880	2 290	3 272
AC 4 - Autres actifs		2 170	9 019	0
a - Débiteurs divers		2 170	9 019	0
c - Immobilisations nettes		0	0	0
TOTAL ACTIF		14 108 595	13 507 830	11 993 479
PASSIF EXIGIBLE				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		18 905	18 963	26 964
PA 2 - Autres créditeurs divers		9 097	8 876	1 074
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		28 002	27 839	28 038
ACTIF NET		14 080 593	13 479 991	11 965 441
CP 1 - Capital		13 342 486	12 709 421	11 449 032
CP 2 - Sommes distribuables		738 107	770 570	516 409
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		598 859	629 719	110
b - Sommes distribuables de l'exercice		139 248	140 851	516 299
ACTIF NET		14 080 593	13 479 991	11 965 441
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		14 108 595	13 507 830	11 993 479

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2007

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/07 AU 31/03/07	DU 01/01/06 AU 31/03/06	DU 01/01/2006 AU 31/12/2006
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	126 558	134 080	538 352
a Dividendes		0	0	26 178
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		126 558	134 080	512 174
c Revenus des autres valeurs		0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	29 402	29 146	118 881
a. Revenus des bons du Trésor		12 086	10 440	48 994
b. Revenus des billets du Trésorerie		9 401	11 564	44 965
c. Revenus des certificats de dépôt		5 393	5 143	13 521
d. Intérêts sur comptes courants		2 522	1 999	11 401
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		155 960	163 226	657 233
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-18 905	-18 963	-75 152
REVENU NET DES PLACEMENTS		137 055	144 263	582 081
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-6 304	-6 184	-24 928
RESULTAT D'EXPLOITATION		130 751	138 079	557 153
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		8 497	2 772	-40 854
SOMMES DISTRIBUABLES		139 248	140 851	516 299
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-8 497	-2 772	40 854
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		64 759	865	62 005
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		3 126	-5 291	-16 115
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		62 610	6 156	80 349
Frais de négociation		-977	0	-2 229
RESULTAT NET DE LA PERIODE		195 510	138 944	619 158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2007

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU 01/01/07 AU 31/03/07	DU 01/01/06 AU 31/03/06	DU 01/01/06 AU 31/12/06
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		195 510	138 944	619 158
a - Résultat d'exploitation		130 751	138 079	557 153
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		3 126	-5 291	-16 115
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		62 610	6 156	80 349
d - Frais de négociation de titres		-977	0	-2 229
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	0	-618 026
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		1 919 642	250 424	-1 126 314
a - Souscriptions		8 107 842	2 884 309	16 659 336
- Capital		7 594 300	2 708 300	16 068 300
- Régularisation des sommes non distribuables		125 720	23 237	150 785
- Régularisation des sommes distribuables		387 822	152 772	440 251
- Droits d'entrée		0	0	0
b - Rachats		-6 188 200	-2 633 885	-17 785 650
- Capital		-5 790 700	-2 474 300	-17 143 000
- Régularisation des sommes non distribuables		-100 642	-21 278	-161 655
- Régularisation des sommes distribuables		-296 858	-138 307	-480 995
- Droits de sortie		0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		2 115 152	389 368	-1 125 182
AN 4 - ACTIF NET				
a - Début de période		11 965 441	13 090 623	13 090 623
b - Fin de période		14 080 593	13 479 991	11 965 441
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS				
a - Début de période		112 937	123 684	123 684
b - Fin de période		130 973	126 024	112 937
VALEUR LIQUIDATIVE		107,508	106,964	105,948
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		1,47%	1,06%	4,82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2007**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE n°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 mars 2007.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 mars 2007 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSIION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 31 mars 2007 à 10.282.838 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUI- SION	VALEUR AU 31/03/2007	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	30.000	30.972	0,22
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	100.624	0,71
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	30.000	30.454	0,22
* Emprunt obligataire ATL 2006/1	1.500	150.000	156.197	1,11
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	20.000	20.428	0,15
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	90.000	91.130	0,65
* Emprunt obligataire GL 2001-2	500	20.000	20.299	0,14
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	209.375	1,48
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING 2002	6.000	120.000	126.097	0,89
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-1	1.000	20.000	20.613	0,15
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-2	3.000	120.000	126.540	0,90
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2006-1	5.000	500.000	509.759	3,61
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	153.000	157.753	1,12
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	120.000	123.915	0,88
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	160.000	165.220	1,17
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	20.000	20.254	0,14
		<u>1.853.000</u>	<u>1.909.630</u>	<u>13,54</u>
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT P201	300	300.000	301.944	2,14
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,5% mars 2009	300	308.490	306.230	2,17
* B.T.A. 6,5% mars 2009	100	102.880	102.077	0,72
* B.T.A. 6,75% avril 2010	40	41.472	43.421	0,31
* B.T.A. 6,00% mars 2012	30	29.100	29.167	0,21
* B.T.A. 6,10% octobre 2013	100	97.330	99.630	0,71
* B.T.A. 6,10% octobre 2013	200	195.160	199.759	1,41
* B.T.A. 6,10% octobre 2013	100	97.630	99.930	0,71
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	505.000	511.592	3,63
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	706.790	716.228	5,08
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	100.100	102.318	0,72
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	704.690	716.228	5,08
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	513.400	511.592	3,63
* B.T.A. 7,00% février 2015	93	94.860	95.156	0,67
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.560	204.637	1,45
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	102.730	102.318	0,72
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.260	204.637	1,45
* B.T.A. 7,00% février 2015	300	307.590	306.955	2,17
* B.T.A. 7,00% février 2015	200	205.160	204.637	1,45
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	180	181.710	199.989	1,42
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	555.524	3,94
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	700	763.000	777.734	5,51
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	555.524	3,94
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	333.314	2,36
		<u>6.883.762</u>	<u>6.978.597</u>	<u>49,46</u>
Total à reporter		<u>9.036.762</u>	<u>9.190.171</u>	<u>65,14</u>

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUI- SION	VALEUR AU 31/03/2007	% DE L'ACTIF
Report		9.036.762	9.190.171	65,14
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	56.723	0,40
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	56.483	0,40
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	56.242	0,40
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	224.007	1,59
		<u>381.460</u>	<u>393.455</u>	<u>2,79</u>
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES TITRES OPCVM :		<u>9.418.222</u>	<u>9.583.626</u>	<u>67,93</u>
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	206.396	1,46
* SICAV TRESOR	4.645	492.069	492.816	3,49
TOTAL TITRES OPCVM		<u>692.232</u>	<u>699.212</u>	<u>4,95</u>
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		<u>10.110.454</u>	<u>10.282.838</u>	<u>72,88</u>

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 mars 2007, 126.558 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/01/07 Au 31/03/07	Du 01/01/06 Au 31/03/06
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	126.558 D	134.080 D
- Revenus des autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	<u>126.558 D</u>	<u>134.080 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 mars 2007 à 3.820.707 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/03/2007	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet FLEXO56 – 05/04/2007	1	194.589	199.814	1,42
* Billet Les Oliviers - 01 – 23/07/2008	1	304.310	327.711	2,32
		498.899	527.525	3,74
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 09/05/2007	100	95.102	98.594	0,70
* BTCT52S – 09/10/2007	500	474.244	483.969	3,43
* BTCT52S – 10/04/2007	150	142.940	148.436	1,05
* BTCT52S – 31/07/2007	60	56.950	58.581	0,41
* BTCT52S – 31/07/2007	150	142.533	146.496	1,04
* BTCT52S – 26/02/2008	600	568.881	571.031	4,05
		<u>1.480.650</u>	<u>1.507.107</u>	<u>10,68</u>
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 07/04/2007	1	499.473	499.683	3,54
		<u>2.479.022</u>	<u>2.534.315</u>	<u>17,96</u>
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES				
- DISPONIBILITES				
		<u>1.286.392</u>	<u>1.286.392</u>	<u>9,12</u>
TOTAL GENERAL				
		<u>3.765.414</u>	<u>3.820.707</u>	<u>27,08</u>

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 31 mars 2007, 29.402 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/01/07 Au 31/03/07	Du 01/01/06 Au 31/03/06
- Revenus des bons du Trésor	12.086 D	10.440 D
- Revenus des billets de trésorerie	9.401 D	11.564 D
- Revenus des certificats de dépôt	5.393 D	5.143 D
- Revenus des comptes de dépôt	<u>2.522 D</u>	<u>1.999 D</u>
	29.402 D	29.146 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 31 mars 2007, comme suit :

Capital au 31 décembre 2006	
- Montant	: 11.293.700 D
- Nombre de titres	: 112.937
- Nombre d'actionnaires	: 341
Souscriptions réalisées au cours de la période :	
- Montant	: 7.594.300 D
- Nombre de titres	: 75.943
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 63
Rachats effectués au cours de la période :	
- Montant	: 5.790.700 D
- Nombre de titres rachetés	: 57.907
- Nombre d'actionnaires sortants	: 55
Capital au 31 mars 2007	
- Montant	: 13.097.300 D
- Nombre de titres	: 130.973
- Nombre d'actionnaires	: 349